

MAC APS

Maintien et Actualisation des Compétences des Agents de Prévention et de Sécurité

Agrément / Autorisation d'exercice

Autorisation d'exercice n° **FOR-027-2025-05-26-20200724768** délivrée par la CLAC Ouest (CNAPS) valable jusqu'au 26/05/2025.

Références réglementaires

Arrêté du 27 février 2017 modifié relatif à la formation continue des agents privés de sécurité.

Le stage s'effectue dans un délai de 24 mois à 3 mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.

L'agent n'ayant pas renouvelé sa carte professionnelle (tous les 5 ans) et qui effectue une nouvelle demande de carte professionnelle pour l'exercice de la même activité doit justifier de la réalisation d'un stage de recyclage dans un délai de 12 mois avant la date de sa nouvelle demande de carte professionnelle.

Objectif pédagogique de la formation

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité dans le domaine de la surveillance humaine et du gardiennage.

Public

Toute personne devant renouveler sa carte professionnelle pour continuer d'exercer la fonction d'APS.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Oui - Pas de restriction des textes encadrant la formation

Durée

- ✓ Si votre SST est à jour : 24 heures soit 3 jours de formation (3 jours de 8 heures)
- ✓ Si votre SST est à recycler : 31 Heures soit 4 jours de formation (1 jour de 7 Heures de SST + 3 jours de 8 Heures)

Effectif

L'effectif de chaque session est de minimum 4 participants et de maximum 12 participants.

Prérequis

- ✓ Être titulaire d'une carte professionnelle délivrée par le CNAPS
- ✓ Satisfaire à une évaluation pédagogique de 10 questions à réponse courte
- ✓ Pièce d'identité (CNI, passeport) ou titre de séjour en cours de validité

Programme de la formation (conforme à l'arrêté du 27 février 2017 modifié)

1. Gestes élémentaires de premiers secours - 7 heures (si nécessaire)

- ✓ Retour d'expérience
- ✓ Cadre juridique du SST
- ✓ Comment appliquer ses compétences de SST au service de la prévention
- ✓ Révision des gestes techniques existants et apprentissage de nouveaux gestes

2. Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité - 4 heures

- ✓ Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires
- ✓ Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- ✓ Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche

3. Compétences opérationnelles générales - 7 heures

- ✓ Gérer les conflits
- ✓ Maîtriser les mesures d'inspection filtrage

4. Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes - 13 heures

- ✓ Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes
- ✓ Réagir face à une attaque
- ✓ Secourir

Moyens pédagogiques (conformes au cahier des charges de la CPNEFP « Prévention-Sécurité »)

- ✓ Salle de formation équipée : ordinateur, vidéoprojecteur, tableau blanc ...
- ✓ PC Sécurité dédié : moyens téléphoniques et radio, SSI de cat A, centrale d'alarme, système de vidéosurveillance ...
- ✓ Matériels spécifiques au risque terroriste et au secourisme tactique

Démarche pédagogique

Nos stages reposent sur une alternance entre transfert de savoir-faire et d'attitudes, avec des exercices concrets, des tests avec les participants et des analyses de situations. Cette méthode permet une appropriation rapide des sujets par les stagiaires.

Lors des formations en groupe, l'accent est mis sur l'interactivité, intégrant ainsi la possibilité de progresser en équipe et de réussir ensemble.

Les principales méthodes utilisées sont la méthode démonstrative, la méthode interrogative ou maïeutique, la méthode active ou de découverte, la méthode expérientielle.

Evaluation en cours de formation

Exercices de mises en situations pratiques évalués par le formateur

Sanction

- ✓ Attestation de fin de formation, remise par le centre de formation, de maintien et d'actualisation des compétences (MAC) qui devra être transmise au CNAPS lors de la demande de renouvellement de carte professionnelle.

Responsable pédagogique de la formation

Pascal AUMONT.

Coût

Nous consulter.

Le calendrier des sessions est accessible sur le site internet.



SP2 Formation est datadocké.
Id DD 0077054



SP2 Formation est certifié Qualicert pour ses formations.